VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 98
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES A PROJETS INTERNATIONAUX

Plusieurs associations sollicitent la Ville pour la réalisation de leurs projets internationaux. Le budget consacré à ces projets est à ce jour de 28 920 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE : 3 000 euros

L'association « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde » (LACIM) a été créée en 1968. Elle a pour objectif premier d'être solidaire avec des villages ou des collectivités des pays du Sud en les aidant à réaliser leurs projets de développement pour améliorer leurs conditions de vie, sur le plan économique, social et culturel.

L'association « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde » compte 6 000 adhérents et plus de 160 comités locaux. Le comité local Clermont-Ferrand Champfleury a été fondé en 1992 et travaille avec des villages du Burkina- Faso et Mali.

Le projet porté par cette association consiste en la construction d'un équipement très attendu par la population qui permettra aux jeunes de poursuivre leurs études dans le secondaire et contribuera à limiter l'exode rural dans le village de Kangaré (6 000 habitants). Le village est jumelé depuis plus de deux décennies avec le comité local LACIM Clermont-Ferrand Champfleury et le projet a été préparé conjointement par l'association Kaab-Noogo de Ouagadougou et l'association « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde ».

La première phase du projet prévoit la construction d'une classe de 1ère pour la rentrée 2019-2020 et la deuxième phase la réalisation d'une classe de Terminale pour la rentrée 2020-2021.

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 6 643 euros sur un budget global de 14 783 euros correspondant à la première phase du projet.

Nous proposons une participation de la Ville à hauteur de 3 000 euros, sachant que le projet est cofinancé par le village de Kangaré (3 000 euros en valorisation) et l'association « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde » (5 000 euros).

SOLIDARITE INTERNATIONALE D'ETUDIANTS DE CLERMONT-FERRAND : 1 000 euros

L'association « Solidarité internationale d'étudiants de Clermont-Ferrand » créée en 2001, est une association étudiante rattachée à l'École d'Ingénieurs SIGMA Clermont qui mène des actions humanitaires au Togo. Elle a pour ambition de s'ouvrir aux autres, aider, se sentir utile et découvrir de nouvelles cultures.

Elle rassemble une vingtaine d'étudiants de SIGMA et œuvre depuis 2012 avec l'association HSF Togo sur des projets tels que la construction d'une bibliothèque, d'un jardin d'éveil, d'un puits ou encore l'apport de fournitures.

Chaque année, quelques adhérents de l'association « Solidarité internationale d'étudiants de Clermont-Ferrand » partent deux semaines poursuivre les actions menées au Togo. Pour 2019, ils vont poursuivre la construction entamée l'an dernier de 3 nouvelles salles de classe dans le village de Tchalo : travaux allant de l'édification des murs à la pose de toit.
Le projet s'inscrit dans une démarche de solidarité internationale de SIGMA et les étudiants participent au montage de l'opération en organisant différents événements pour récolter des fonds (vente de photos, gâteaux et goodies, campagne de sponsoring et crowdfunding ou collecte de fournitures et de vêtements).

Afin de mener à bien ces actions, l'association « Solidarité internationale d'étudiants de Clermont-Ferrand » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 2 000 euros sur un budget global de 8 400 euros.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 JUIL. 2019

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER